

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 1 décembre 2023	N° 2023-609

Convocation du 24 novembre 2023

Aujourd'hui vendredi 1 décembre 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, Mme Marie-Claude NOEL, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Patrick BOBET, M. Christophe DUPRAT, M. Michel LABARDIN, M. Jérôme PESKINA, M. Michel POIGNONEC, M. Franck RAYNAL, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stéphanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Pascale PAVONE, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Patrick LABESSE à Mme Anne LEPINE
M. Jean-François EGRON à Mme Nathalie LACUEY
M. Baptiste MAURIN à M. Alexandre RUBIO
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Camille CHOPLIN
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Pascale PAVONE
Mme Marie RECALDE à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET jusqu'à 11h et de 15h42 à 18h06
Mme Christine BOST à M. Stéphane DELPEYRAT de 13h15 à 13h35 et de 14h45 à 15h14
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Christine BOST à partir de 17h18
M. Alain GARNIER à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH de 15h44 à 17h14 et à partir de 19h17
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à M. Bastien RIVIERES à partir de 13h
Mme Andréa KISS à Mme Béatrice DE FRANÇOIS à partir de 19h02
Mme Delphine JAMET à Mme Brigitte BLOCH à partir de 14h45
M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET à partir de 17h
Mme Josiane ZAMBON à M. Alain ANZIANI à partir de 19h12
M. Jérôme PESKINA à M. Franck RAYNAL à partir de 17h
M. Michel POIGNONEC à M. Michel LABARDIN à partir de 14h45
M. Franck RAYNAL à M. Jérôme PESKINA de 13h16 à 13h35 et de 14h45 à 15h27
M. Emmanuel SALLABERRY à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 17h
Mme Géraldine AMOUROUX à M. Pierre de Gaétan N'JIKAM MOULIOM à partir de 17h20
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 18h41
Mme Fatiha BOZDAG à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 17h
Mme Pascale BRU à Mme Typhaine CORNACCHIARI à partir de 17h18
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY de 10h15 à 13h35
M. Gérard CHAUSSET à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h42
Mme Typhaine CORNACCHIARI à M. Bruno FARENIAUX de 12h à 13h35
Mme Laure CURVALE à Mme Eve DEMANGE à partir de 17h37
M. Olivier ESCOTS à M. Jean-Claude FEUGAS de 14h45 à 17h39
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET à partir de 16h15
M. Gilbert DODOGARAY à Jean TOUZEAU à partir de 19h12
M. Bruno FARENIAUX à Mme Véronique FERREIRA à partir de 17h55
M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET jusqu'à 12h30
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Simone BONORON à partir de 11h30
Mme Anne-Eugénie GASPAS à M. Frédéric GIRO jusqu'à 11h
M. Frédéric GIRO à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 14h45
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI à partir de 15h20
M. Radouane JABER à M. Guillaume MARI jusqu'à 10h30
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Sylvie JUQUIN de 10h30 à 13h
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS jusqu'à 10h35
M. Jacques MANGON à M. Fabrice MORETTI à partir de 15h50
M. Guillaume MARI à M. Radouane JABER à partir de 18h56
M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI de 14h45 à 15h40
M. Stéphane PFEIFFER à M. Jean-Baptiste THONY à partir de 18h44
M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC de 11h10 à 13h35
M. Patrick PUJOL à M. Christian BAGATE à partir de 14h45
M. Fabien ROBERT à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 15h50

Mme Nadia SAADI à M. Didier CUGY à partir de 14h59
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Amandine BETES à partir de
18h18
M. Thierry TRIJOLET à Mme Stéphanie ANFRAY à partir de 18h21

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 1 décembre 2023	<i>Délibération</i>
	Direction Contrôle de gestion	<i>N° 2023-609</i>

SPL SBEPEC (Société bordelaise des équipements publics d'expositions et de congrès) - Rapport 2023 - Exercice 2022 - Rapport des administrateurs sur les sociétés d'économie mixte au titre de l'article L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales - Information au Conseil

Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

SPL SPEBEC

Rapport 2023

Exercice 2022

En application de l'article L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales.

Information du Conseil métropolitain

RESUME

Dénomination sociale	Société bordelaise des équipements publics d'expositions et de congrès (SBEPEC)				
Statut	SPL au capital de 0,2 M€, détenue à 80% par Bordeaux Métropole et à 20% par la Ville de Bordeaux				
Président	Pierre de Gaétan NJIKAM				
Dir. Gén.^{al} délégué	Laurent BAGOUET				
Objet	Depuis le 1er/01/2013, Congrès et Expositions de Bordeaux (CEB) exploite et assure l'entretien pour le compte de la SPL des équipements publics d'expositions et de congrès suivants, dont la SPL a la gestion : - le Parc des expositions ; - le Palais des congrès ; - et le Hangar 14. Échéance convention SBEPEC/CEB : 31/12/2022				
Périmètre géographique	Bordeaux				
Chronologie	28/12/1989 : signature d'un Bail emphytéotique, d'une durée de 25 ans portée en 2000 puis en 2005 à 31 puis 41 ans (28/12/1989-28/12/2030), entre la SAEML SBEPEC et la Ville de Bordeaux, à laquelle s'est depuis substituée Bordeaux Métropole. 20/04/2012 : transformation de la SAEML en SPL SBEPEC. 30/08/2012 : signature convention Ville de Bordeaux / SPL confiant à la SBEPEC la gestion immobilière, l'exploitation et l'entretien du parc des expositions, du palais des Congrès et du Hangar 14 (échéance :				
INDICATEURS FINANCIERS	2020	2021	2022	2022/ 2021 En K€	2022/ 2021 En %
C.A.	2 347 K€	2 415 K€	2 807 K€	392 K€	16,2%
Rés. Net	-32 K€	148 K€	292 K€	144 K€	97,0%
Capitaux Propres	33 612 K€	31 248 K€	29 111 K€	-2 137 K€	-6,8%

Cf. **fiche d'identité** en *annexe 1*.

SYNTHÈSE

La vie sociale

Les services de Bordeaux Métropole (BM) ont constaté la conformité aux statuts de la SPL de divers éléments comme le renouvellement des administrateurs, le nombre d'instances tenues au cours de l'exercice et le respect des conditions de quorum (cf. *annexe 2*).

Le rapport annuel des élus est prévu par l'article 33 des statuts de la SPL :

« Les représentants des collectivités territoriales doivent présenter au moins une fois par an aux collectivités dont ils sont les mandataires un rapport écrit sur la situation de la Société conformément à l'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales. A ce titre, ils peuvent réclamer la fourniture de toute pièce ou de tout élément d'information propres à éclairer leur rapport. »

Le contrôle analogue exercé par les collectivités actionnaires de la SPL SPEBEC est défini par l'article 34 de ces mêmes statuts :

« Les collectivités actionnaires représentées au Conseil d'Administration doivent exercer sur la Société un contrôle analogue à celui qu'elles exercent sur leurs propres services. »

Les actionnaires de Bordeaux Métropole et de la Ville de Bordeaux, représentant les deux collectivités, ont eu communication des documents préalables aux Conseils d'administration de la SPL et ont assisté à ces dites instances ou le cas échéant ont été excusés. L'inspection générale des services de Bordeaux Métropole a eu communication des documents et informations nécessaires à la rédaction du présent rapport de l'exercice 2022.

Les relations contractuelles avec Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux

Les conventions réglementées, dont celles avec Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux sont listées en *annexe 3*.

L'activité, les faits marquants et les perspectives

La société a pour objet l'exploitation, la gestion, l'entretien, la mise en valeur et la réalisation des équipements de toute nature à vocation économique qui lui sont ou seront remis ou dont le projet est initié par ses actionnaires.

Elle peut procéder à la location de ces équipements auprès d'exploitants dûment qualifiés auxquels elle pourra confier tout ou partie de l'exploitation, de la gestion et de l'entretien ainsi que la réalisation de certains investissements.

Elle peut effectuer toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales, industrielles et financières, ou de communication se rapportant directement ou indirectement à l'objet d'intérêt général ci-dessus.

Elle peut en outre réaliser de manière générale toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet et qui contribuent à sa réalisation.

Elle exerce ses activités exclusivement pour le compte de ses collectivités territoriales actionnaires et sur leur territoire.

Pour mémoire, la transformation de la SAEM (Société Anonyme d'Economies Mixte)

SBEPEC en SPL a été approuvée par le Conseil municipal de la Ville de Bordeaux le 13 février 2012, puis par le Conseil communautaire du 13 avril 2012, pour enfin être approuvée par l'Assemblée générale extraordinaire de la SBEPEC du 20 avril 2012.

Pour plus de détails : Cf. *annexe 4*.

L'analyse financière de l'exercice 2022

Indicateurs financiers et indicateurs d'activité :

<i>Montant en K€</i>	2020 vs 2022				
	2020	2021	2022	Var. en K€	Var. en %
Produits d'exploitation	2 565	3 503	3 253	688	27%
Charges d'exploitation	5 062	5 814	5 301	239	5%
Résultat d'exploitation	-2 497	-2 311	-2 048	449	18%
Résultat financier	-1	3	4	5	458%
Résultat exceptionnel	2 465	2 498	2 434	-32	-1%
Résultat net	-32	148	292	324	1011%
Trésorerie	5 111	7 915	8 731	3 620	71%

- La SPL SBEPEC présente un résultat excédentaire sur les exercices 2021 (+ 148 K€) et 2022 (+292 K€). On note cependant un résultat légèrement déficitaire sur l'exercice 2020 (- 32 K€).
- Le résultat d'exploitation est passé de - 2 497 K€ en 2020 à - 2 048 K€ en 2022 (+ 449 K€ soit + 18 %).
- Cette variation s'explique par une évolution des charges d'exploitation de + 239 K€, soit + 5 % en deux exercices. Ces charges baissent de - 513 K€ entre 2021 et 2022. Les principales évolutions des postes de charges d'exploitation au cours de ces exercices sont les suivantes :
 - ✓ La convention de concession avec la société SETCO dans le cadre de la centrale d'énergie (financement et gros entretien renouvellement) s'est achevée au 31 décembre 2020, ce qui a engendré une économie de charges en 2021 de -300 K€ par rapport à l'exercice 2020 ;
 - ✓ Une dotation de 1 117 K€ de provision de grosses réparations concernant un plan pluriannuel d'investissement réalisé par un bureau d'études dans le cadre de la maintenance des postes CVC, électricité, SSI et systèmes de fermetures sur l'ensemble des sites gérés par la SBEPEC a engendré une hausse des charges d'exploitation de + 1 052 K€. Cette provision n'est plus dans les comptes en 2022 ;
 - ✓ Le poste sous-traitance Palais des Congrès consacré aux travaux de maintenance et gros entretien augmente de + 469 K€ en 2022 du fait de la reprise d'activité post-covid et de la réalisation de travaux d'accessibilité ;

- ✓ Le poste gros travaux augmente de + 125 K€ en 2022 pour des travaux de signalétique du parking du Parc des Expositions.
- ✓ Les produits d'exploitation ont augmenté de + 688 K€ entre 2020 et 2022 et diminué de - 250 K€ entre 2021 et 2022 :
 - o En 2021 les produits sont élevés et fortement impactés par le poste de reprise sur provisions comprend notamment une reprise de 1 056 K€. Ces travaux non réalisés ont été retirés du plan pluriannuel de gros entretien pour des raisons d'ordre économique et de choix prioritaire. Une nouvelle provision a été constituée sur la base d'une étude mandatée par SBEPEC et réalisée par MPB conseil sur un programme de travaux d'entretien à réaliser sur les postes de CVC, électricité, SSI et fermetures sur les trois sites. Cette reprise engendre une hausse des produits de + 870 K€ par rapport à l'exercice 2020 et une baisse de - 642 K€ en 2022 ;

Analyse du chiffre d'affaires :

<i>Montant en K€</i>	2020 vs 2022				
	2020	2021	2022	Var. en K€	Var. en %
Redevance versée par CEB pour exploitation du Parc des expositions, du Palais des congrès et du Hangar 14	1 630	1 697	2 075	446	27%
Redevance versée par la SAS Parking Photovoltaïque pour l'exploitation de la centrale photovoltaïque	300	300	300	0	0%
Redevances diverses versées notamment la redevance d'utilisation des équipements versée par Bordeaux Métropole	408	408	422	14	4%
Redevances non soumises à TVA	9	9	10	0	2%
Chiffre d'affaires	2 347	2 415	2 807	460	20%

- La crise du COVID 19 a entraîné des conséquences sur l'exploitation des sites confiés à l'exploitant, Congrès et Expositions de Bordeaux (CEB) tout au long de l'année 2020 ainsi que le premier semestre de l'année 2021.
- L'aide à l'immobilier d'entreprise octroyée par Bordeaux Métropole à CEB pour 2020 a été renouvelée par Bordeaux Métropole et a permis le paiement par CEB à la SBEPEC de la redevance domaniale au titre de l'exercice 2021.
- Par conséquent le chiffre d'affaires est stable entre l'exercice 2021 (2 415 K€) et l'exercice 2019 (2 499 K€), soit une évolution de - 3 %.
- Le poste redevances Parc des Expositions (70% du chiffre d'affaires) augmente de +378 K€ entre 2021 et 2022, il est composé d'une part fixe de 1 550 K€ et d'une part variable de 550 K€ en 2022.

Éléments de bilan :

	2020	2021	2022
Fonds de roulement	8 624	9 087	9 276
Besoin en fonds de roulement	3 513	1 172	545
Trésorerie	5 111	7 915	8 731

	2020	2021	2022
Ratio d'endettement général	4%	1%	2%
Ratio d'endettement net	-15%	-25%	-30%
Ratio d'indépendance financière	87%	86%	86%

Montant en K€	2020 vs 2022				
	2020	2021	2022	Var.	Var. en %
Fonds propres	33 612	31 248	29 111	-4 501	-13%
Rendement des fonds propres	0%	0%	1%	1%	1164%
Total bilan	39 946	36 686	34 218	-5 727	-14%
Ratio de fonds propres	84%	85%	85%	1%	1%

- La SPL SBEPEC présente un ratio d'indépendance financière satisfaisant de 86%. Sur l'exercice 2022, la société ne possède pas de dettes financières mais possède des provisions pour charges (4 567 K€) couvertes par les subventions d'investissement qui s'élèvent à 26 781 K€.

Les équilibres financiers de la société sont satisfaisants, le fonds de roulement (9 276 K€) est supérieur au besoin en fonds de roulement (545 K€) ce qui permet de financer le décalage des flux de trésorerie entre les encaissements et les décaissements.

La trésorerie est ainsi en croissance depuis 2020 et augmente de + 23 % entre 2021 et 2022.

Détail de l'évolution des provisions grosses réparation entre l'exercice 2021 et l'exercice 2022 :

Montant en K€			2020	2021	2022		
Travaux de gros entretien provisionnés	Bâtiment	Échéance réalisation	Montant en K€ HT	Montant en K€ HT	Dotations	Reprises	Montant en K€ HT
Réfection des façades et éléments de bardage	Hall 1	2023 - 2027	788	788			788
Protection et traitement des charpentes métalliques	Hall 1	2024 - 2027	682	682			682
Traitement de la charpente métallique	Hall 4	2025 - 2027	120	120			120
Requalification des groupes froids centrale	Parc des expositions	2023	40	40			40
Réparation des portes camions du hall 1	Parc des expositions	2021	25	0			0
Entretien des enrobés et des voiries	Parkings et extérieurs parc des expositions	2022 - 2027	2 980	1 924		141	1 783
Agenda accessibilité programmée	Palais des Congrès	2022	227	227		227	0
Divers travaux de reprises ponctuelles et d'entretien des sols	Palais des Congrès	2022 - 2026	121	115		20	95
PPI maintenance CVC Elec SSI systèmes de fermetures MPB CONSEIL	Tous sites	2022 - 2027	-	1 117		57	1 059
Total			4 983	5 012		445	4 567

ANNEXES

Annexe 1. Fiche d'identité

Annexe 2. Vie sociale

Annexe 3. Relations contractuelles avec Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux

Annexe 4. Activité, faits marquants et perspectives

Annexe 5. Statuts (mis à jour au 10/05/2012)

Annexe 6. Rapport de gestion

Annexe 7. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Annexe 8. Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 1 décembre 2023

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 8 DÉCEMBRE 2023	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU
DATE DE MISE EN LIGNE : 8 DÉCEMBRE 2023	